

# SODESAN n°2

## DETERGENT DESINFECTANT

### BACTERICIDE FONGICIDE ET VIRUCIDE

- *Permet le nettoyage et la désinfection en une seule opération.*
- *Large spectre d'activité.*
- *Sans formol ou aldéhydes et à base d'ammonium quaternaire.*
- *Homologation par le Ministère de l'Agriculture AMM n°2050094.*
- *Produit conforme aux normes des usines certifiées ISO 22000 relative au management de la sécurité des denrées alimentaires.*
- *Conforme contact alimentaire.*

#### UTILISATIONS :

SODESAN N°2 s'utilise dans les abattoirs, découpes, conserveries, rayons frais M.G.S., salaisons, légumes, industries du poisson, pâtisseries industrielles, restaurations collectives, fast food, artisanat des métiers de la bouche, transporteurs alimentaires, industries pharmaceutiques, cosmétiques, industries vinicoles et des boissons, brasseries, malteries, cidreries, etc.

SODESAN N°2 s'utilise également dans les maisons de retraites, cliniques, hôpitaux, crèches, collectivités, cantines, foyers, colonies de vacances, salles de sports, institutions, etc.

SODESAN N°2 convient pour le nettoyage et la désinfection des unités de climatisation.

SODESAN N°2 est compatible avec les moto-canins.

#### MODE D'EMPLOI :

SODESAN N°2 s'emploie par trempage, pulvérisation, brossage, circulation ou nébulisation.

Diluer SODESAN N°2 dans l'eau en respectant les doses homologuées de 1,50% (traitement bactéricide) et 4% (traitement fongicide) et appliquer le produit directement sur les surfaces à assainir.

Dans tous les cas de traitements et selon les conditions de propreté il est essentiel de respecter les doses d'emploi préconisées et les temps de contact garantissant l'efficacité souhaitée.

Un rinçage à l'eau potable est obligatoire après utilisation sur le matériel destiné à être au contact des denrées alimentaires.



Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions. Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles

Normes	Efficacité	Substance	Durée	Souches
<b>EN 1276</b> Bactéricide	0,5 %	0,3 g/L Albumine	5 min.	Pseudomonas Aéruginosa Staphilococcus Auréus Escherichia Coli Escherichia Hirae
	1,5 %	3,0 g/L Albumine		
<b>EN 1040</b> Bactéricide	0,1 %		5 min.	Pseudomonas Aéruginosa Staphilococcus Auréus
<b>EN 13697 (Surface test)</b> Bactéricide	2 %	3,0 g/L Albumine	5 min.	Pseudomonas Aéruginosa Staphilococcus Auréus Escherichia Coli Escherichia Hirae
<b>EN 1650</b> Fongicide	0,5 %	0,3 g/L Albumine	15 min.	Aspergillus Niger Candidas Albicans
	1,0 %	3,0 g/L Albumine		
<b>EN 13697 (Surface test)</b> Fongicide	4 %	3,0 g/L Albumine	15 min.	Aspergillus Niger Candidas Albicans
<b>Polio and Adeno Virus</b> EN 14476 : 2005, BGA et DVV	4%	Conditions propreté Conditions saleté	30 min.	Polio and Adeno virus
	6%		120 min.	
<b>Avian Influenza virus</b> Norme : EN 14476 :2005 H3N8 / H5N1 (par substitution)	1,0%	0,3 g/L Albumine	5 min.	Virus H3N8 / H5N1 de la Grippe aviaire
		3,0 g/L Albumine	10 min.	
<b>HBC, HCV et HIV</b> Norme : EN 14476 :2005	4%	Conditions propreté Conditions saleté	30 min.	Par déduction de l'activité sur virus non enveloppés.
	6%		120 min.	
<b>ECBO Virus</b> BGA et DVV	5,0 %	Charge élevée de Matière organique	30 min.	ECBO Virus
	3,0 %		60 min.	
<b>Noro Virus</b> BGA et DVV	4,0 %	Charge élevée de Matière organique	30 min.	Feline calici virus (FCV) en substitution
<b>Rota Virus</b> BGA et DVV	3,0 %	Sans matière organique	15 min.	Rota Virus
<b>Vaccinia virus</b> BGA et DVV	2,0 %	Charge élevée de Matière organique	5 min.	Vaccinia virus
<b>Canine parvovirus</b> AOAC	1:35	Eau désionisée 400 ppm eau dure	10 min.	Canine parvovirus (type-2)
	1:35		10 min.	

Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles

<b>Tuberculocidal test</b> DGHM suspension test	2,0 % 3,0 % 5,0 %	Sans Matière organique	240 min. 60 min. 30 min.	Mycobactérium terrae
<b>Salmonellacidal test</b> DGHM suspension test	0,25 %	Faible charge de Matière organique	5 min.	Salmonella typhimunium
<b>Tuberculocidal test</b> AOAC	1:27	Eau désionisée	5 min.	Mycobactérium terrae ATCC 15755
<b>DGHM</b> Désinfection mécanique de surfaces dures non poreuses en milieu hospitalier et en usage courant	2,0 % 1,0 % 0,5 %	Faible charge de Matière organique	15 et 30 min. 60 min. 240 min.	Pseudomonas Aéruginosa Staphylococcus Auréus Escherichia Coli Escherichia Hirae
<b>DGHM</b> Désinfection mécanique de surfaces dures non poreuses en milieu hospitalier et en usage courant	2,0 % 1,0 %	Charge élevée de Matière organique	15, 30 et 60 min. 240 min.	Pseudomonas Aéruginosa Staphylococcus Auréus Escherichia Coli Escherichia Hirae

Le produit **SODESAN N°2** est homologué pour les usages suivants aux doses homologuées correspondantes

Usage homologué	Dose homologuée
Animaux domestiques Locaux préparation nourriture – Trait. Fongicide	4,00 %
Animaux domestiques Locaux préparation nourriture – Trait. Bactéricide	1,50 %
Animaux domestiques Matériel de transport nourriture – Trait. Fongicide	4,00 %
Animaux domestiques Matériel de transport nourriture – Trait. Bactéricide	1,50 %
Locaux de stockage (POA et POV) – Trait. Fongicide	4,00 %
Locaux de stockage (POA et POV) – Trait. Bactéricide	1,50 %
Matériel de stockage (POV) – Trait. Fongicide	4,00 %
Matériel de stockage (POV) – Trait. Bactéricide	1,50 %
Matériel de transport (POA et POV) – Trait. Fongicide	4,00 %
Matériel de transport (POA et POV) – Trait. Bactéricide	1,50 %
Matériel de Récolte (POV) – Trait. Fongicide	4,00 %
Matériel de Récolte (POV) – Trait. Bactéricide	1,50 %
Matériel de Laiterie – Trait. Fongicide	4,00 %
Matériel de Laiterie – Trait. Bactéricide	1,50 %

Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions. Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles

**CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :**

Aspect : liquide translucide

Couleur : incolore

Odeur : légèrement savonneuse

Densité à 20 °C : 1,06 g/cm<sup>3</sup> ± 0,010

pH pur à 20 °C : 12,90 ± 0,05

pH à 1% à 20 °C : 11,20 ± 0,05 en solution aqueuse

Tension superficielle : 29 mN/m

Viscosité à 23 °C : 30 mPa.s (Brookfield, 1, 10 rpm)

Code douanier : 380 840 90

Étiquetage Biocides (Directive 98/8/CE) : Chlorure de didécyl diméthyl ammonium à 69,3 g/L.

**CONDITIONNEMENT :**

Disponible en flacon de 1L / bidon de 5L, 30L et 60L / fût de 220L

**STOCKAGE :**

Conserver à l'abri du gel, de la chaleur, de la lumière et de l'humidité dans son emballage d'origine.

**PRECAUTIONS /SECURITE :**

Lire l'étiquette et la FDS, disponible sur notre site internet [www.sodeco-sa.fr](http://www.sodeco-sa.fr) ou sur simple demande.

*Les informations contenues dans ce document sont fournies par SODECO afin de permettre une utilisation optimale de ses produits. SODECO se réserve le droit d'apporter des modifications à tout moment. Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions. Les photos et illustrations présentes sur la fiche technique sont non contractuelles*

1000, Route du Nord - 82000 Montauban  
Tél 05 63 23 12 12 - Fax 05 63 23 12 13  
[contact@sodeco-sa.fr](mailto:contact@sodeco-sa.fr) - [www.sodeco-sa.fr](http://www.sodeco-sa.fr)

SAS au capital de 200 000 € - RC Montauban B340 586 445 APE 4675Z

